

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 13 février 2022,** afin de se prononcer sur les objets suivants de la votation fédérale :

- 1. Initiative populaire du 18 mars 2019 « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès » (FF 2021 1491);
- 2. Initiative populaire du 12 septembre 2019 « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) » (FF 2021 2315);
- 3. Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT) (FF 2021 1494);
- 4. Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias (FF 2021 1495).

Les électrices et électeurs désirant voter au bureau de vote peuvent se présenter à la salle des Abris PC (Place de la Thoune à Icogne).

Ouverture du bureau :

- dimanche 13 février 2022, de 10h00 à 11h00.

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 11 janvier 2022

L'Administration communale

